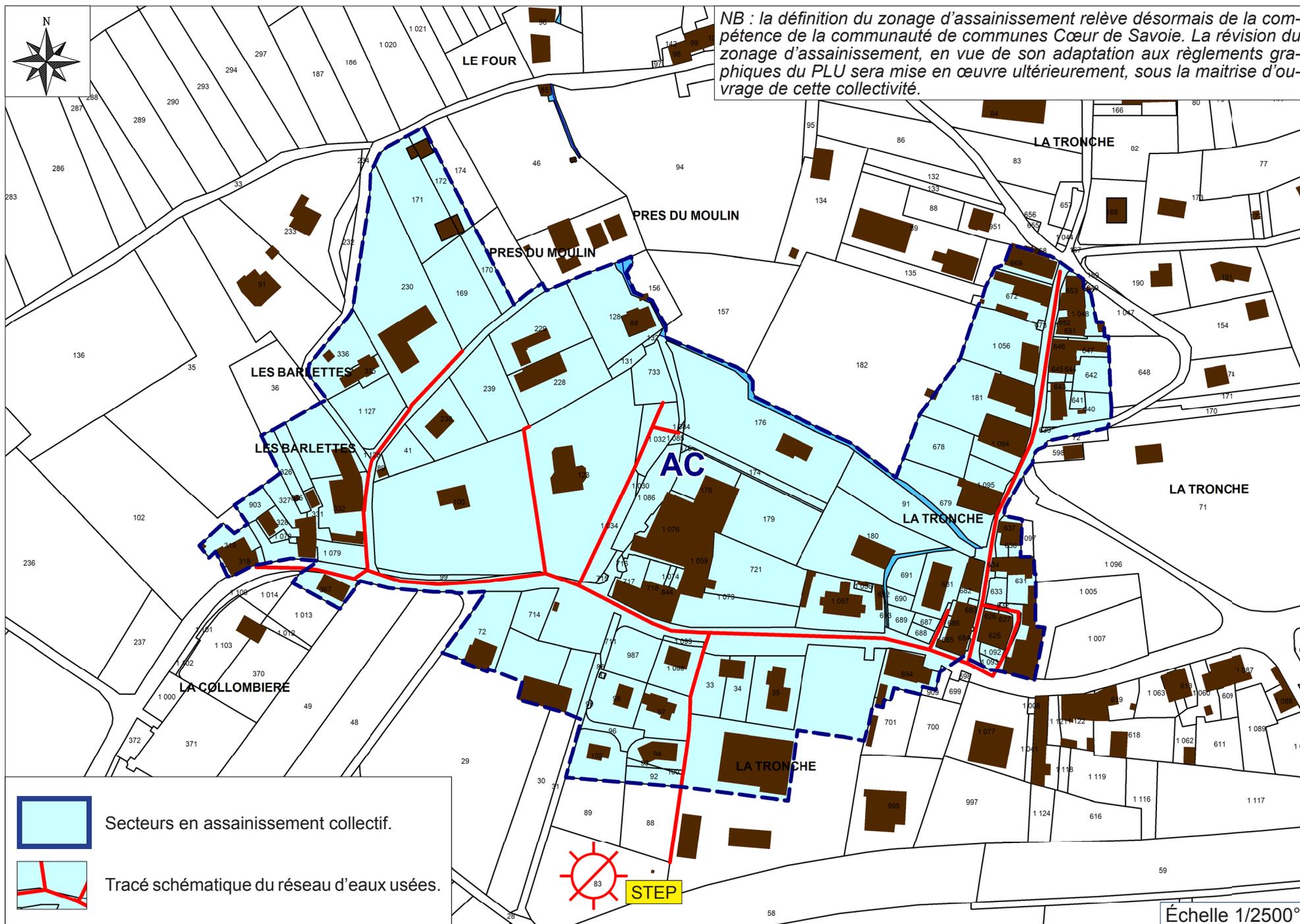


VB RÉSEAU D'EAUX USÉES ET SECTEURS EN ASSAINISSEMENT COLLECTIF

NB : la définition du zonage d'assainissement relève désormais de la compétence de la communauté de communes Cœur de Savoie. La révision du zonage d'assainissement, en vue de son adaptation aux règlements graphiques du PLU sera mise en œuvre ultérieurement, sous la maîtrise d'ouvrage de cette collectivité.



VB_RÉSEAU D'EAUX USÉES ET SECTEURS EN ASSAINISSEMENT COLLECTIF

NB : la définition du zonage d'assainissement relève désormais de la compétence de la communauté de communes Cœur de Savoie. La révision du zonage d'assainissement, en vue de son adaptation aux règlements graphiques du PLU sera mise en œuvre ultérieurement, sous la maîtrise d'ouvrage de cette collectivité.

